

SOMMAIRE

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	<i>1</i>
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>2 et 3</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>4 et 5</i>
- <i>Détail bilan</i>	<i>6 à 8</i>
- <i>Détail Compte de résultat</i>	<i>9 à 11</i>
- <i>Annexe</i>	<i>12 à 17</i>
<u>AUTRES ETATS</u>	
- <i>Etat des Immobilisations</i>	<i>18 à 21</i>
<u>DOSSIER FISCAL</u>	
- <i>Liasse 2065</i>	<i>22 et 23</i>
- <i>Liasse 2067</i>	<i>24</i>
- <i>Liasses 2050 à 2059-E</i>	<i>25 à 41</i>
<u>ANNEXES FISCALES</u>	
- <i>Annexes fiscales</i>	<i>42 et 43</i>

ASS. ECRAN SONIQUE
PLACE DU CHAMP DE MARS
BP 330
50010 SAINT LO CEDEX

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ASS. ECRAN SONIQUE
PLACE DU CHAMP DE MARS
BP 330
50010 SAINT LO CEDEX

pour l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015,

et conformément à nos accords , j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	318 814.54 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	352 855.67 Euros
- Résultat net comptable,	44 852.76 Euros

Fait à AGNEAUX
Le 16/02/2016

LECONTE Fabien
Expert-comptable associé

ASS. ECRAN SONIQUE

PLACE DU CHAMP DE MARS

BP 330

50010 SAINT LO CEDEX

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 481.09	6 731.61	749.48	1 761.57	-1 012.09	-57.45
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	129 242.14	82 281.00	46 961.14	9 358.87	37 602.27	401.78	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	50.00		50.00		50.00		
Total II	136 773.23	89 012.61	47 760.62	11 120.44	36 640.18	329.48	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	4 657.61		4 657.61	5 303.93	-646.32	-12.19
	Avances et acomptes versés sur commandes				2 215.00	-2 215.00	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	54 488.70		54 488.70	46 751.89	7 736.81	16.55
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	205 906.44		205 906.44	135 157.61	70 748.83	52.35	
Charges constatées d'avance (3)	6 001.17		6 001.17	10 999.91	-4 998.74	-45.44	
Total III	271 053.92		271 053.92	200 428.34	70 625.58	35.24	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	407 827.15	89 012.61	318 814.54	211 548.78	107 265.76	50.70	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

50.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2015	12	Exercice N-1 31/12/2014	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 126 551) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	126 550.90		113 820.09		12 730.81	11.19
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	44 852.76		12 730.81		32 121.95	252.32
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	7 382.48				7 382.48	
	Total I	178 786.14		126 550.90		52 235.24	41.28
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	62 459.14 76 366.76		18 668.85 60 193.32		43 790.29 16 173.44	234.56 26.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			289.79		-289.79	-100.00
	Total IV						
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 202.50		5 845.92		-4 643.42
Total IV		140 028.40		84 997.88		55 030.52	64.74
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	318 814.54		211 548.78		107 265.76	50.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

140 028.40 84 997.88

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	43 833.17		43 833.17	24 870.44	18 962.73	76.25
Production vendue de biens						
Production vendue de services	309 022.50		309 022.50	167 360.57	141 661.93	84.64
Chiffre d'affaires NET	352 855.67		352 855.67	192 231.01	160 624.66	83.56
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			433 096.20	348 659.23	84 436.97	24.22
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 613.72	1 377.36	1 236.36	89.76
Autres produits			8 916.62	4 008.66	4 907.96	122.43
Total des Produits d'exploitation (I)			797 482.21	546 276.26	251 205.95	45.99
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			24 098.90	13 129.77	10 969.13	83.54
Variation de stock (marchandises)			646.32	1 173.41	-527.09	-44.92
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			398 106.83	236 104.18	162 002.65	68.61
Impôts, taxes et versements assimilés			46 230.38	27 612.35	18 618.03	67.43
Salaires et traitements			210 907.53	190 589.28	20 318.25	10.66
Charges sociales			65 298.41	60 739.60	4 558.81	7.51
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 357.40	5 162.09	1 195.31	23.16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			930.86	265.94	664.92	250.03
Total des Charges d'exploitation (II)			752 576.63	534 776.62	217 800.01	40.73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			44 905.58	11 499.64	33 405.94	290.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	715.66		706.17	9.49 1.34
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	715.66		706.17	9.49 1.34
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	715.66		706.17	9.49 1.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 621.24		12 205.81	33 415.43 273.77
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	533.52		525.00	8.52 1.62
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	533.52		525.00	8.52 1.62
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	533.52		525.00	8.52 1.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 302.00			1 302.00
Total des produits (I+III+V+VII)	798 731.39		547 507.43	251 223.96 45.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	753 878.63		534 776.62	219 102.01 40.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	44 852.76		12 730.81	32 121.95 252.32

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Exercice N-2	%
	31/12/2015	bilan	31/12/2014	bilan	31/12/2013	bilan
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	749.48	0.24	1 761.57	0.83	1 736.66	0.68
20500000 LOGICIELS	7 481.09	2.35	7 244.02	3.42	5 642.38	2.22
28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	-6 731.61	-2.11	-5 482.45	-2.59	-3 905.72	-1.54
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 961.14	14.73	9 358.87	4.42	9 780.03	3.85
21800000 AUTRES IMMOB. CORPORELLES	8 190.34	2.57	8 190.34	3.87	7 443.44	2.93
21830000 MATERIEL SCENIQUE	109 915.92	34.48	68 375.25	32.32	74 123.87	29.22
21831000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	10 155.72	3.19	9 988.23	4.72	8 754.35	3.45
21840000 MOBILIER	980.16	0.31	1 273.18	0.60	2 152.24	0.85
28180000 AMORT.AUT.IMM.CORPORELLES	-6 339.61	-1.99	-5 431.48	-2.57	-4 545.34	-1.79
28183000 AMORT.MATERIEL SCENIQUE	-67 243.42	-21.09	-64 195.59	-30.35	-69 543.54	-27.41
28183100 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-7 717.82	-2.42	-7 567.89	-3.58	-6 452.76	-2.54
28184000 AMORT.MOBILIER	-980.15	-0.31	-1 273.17	-0.60	-2 152.23	-0.85
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50.00	0.02				
27510000 DEPOT DE GARANTIE	50.00	0.02				
TOTAL II	47 760.62	14.98	11 120.44	5.26	11 516.69	4.54
MARCHANDISES	4 657.61	1.46	5 303.93	2.51	6 477.34	2.55
37100000 STOCKS DE MARCHANDISES	4 657.61	1.46	5 303.93	2.51	6 477.34	2.55
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES			2 215.00	1.05	662.62	0.26
40910000 FOURN.AVCES ACPTEES VERSES			2 215.00	1.05	662.62	0.26
AUTRES CREANCES	54 488.70	17.09	46 751.89	22.10	57 612.25	22.71
40199900 FOURNISSEURS CREDIT					165.69	0.07
40960000 FOURNISSEURS EMB.CONSIGNES	455.45	0.14	646.00	0.31	444.40	0.18
43870000 ORGANISMES SOCIAUX PRDTS A REC			1 279.10	0.60		
44490000 ETAT - CREDIT CICE	11 894.00	3.73	10 538.00	4.98	7 324.00	2.89
44562500 TVA / IMMOBILISATIONS 20%	4 729.00	1.48				
44566200 TVA DEDUCTIBLE 5.5	165.00	0.05	440.00	0.21	1 374.50	0.54
44566400 TVA DEDUCTIBLE 19.6%					152.05	0.06
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	7 327.00	2.30	59.00	0.03	2 940.00	1.16
44580000 TVA A REGULARISER			817.00	0.39	137.00	0.05
44583000 REMBOURSEMENT TVA DEMANDE					8 000.00	3.15
44586000 TVA/FACT.NON PARVENUES	2 606.57	0.82	2 030.78	0.96	1 885.20	0.74
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR			158.78	0.08		
46870000 DIVERS PROD. A RECEVOIR	27 311.68	8.57	30 783.23	14.55	35 189.41	13.87
DISPONIBILITES	205 906.44	64.59	135 157.61	63.89	132 838.13	52.36
51200000 CREDIT AGRICOLE	33 818.78	10.61	17 613.31	8.33		
51201000 CREDIT AGRICOLE LIVRET	75 299.01	23.62	41 170.34	19.46	55 978.54	22.06
51201100 CSL CAISSE D'EPARGNE	10.00	0.00				
51202000 CREDIT AGRICOLE LIVRET A	76 810.95	24.09	76 223.96	36.03	76 709.59	30.23
51203000 CAISSE D'EPARGNE	19 917.70	6.25				
58000000 VIREMENTS INTERNES	50.00	0.02	150.00	0.07	150.00	0.06
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 001.17	1.88	10 999.91	5.20	44 610.77	17.58
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	6 001.17	1.88	10 999.91	5.20	44 610.77	17.58
TOTAL III	271 053.92	85.02	200 428.34	94.74	242 201.11	95.46

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Exercice N-2	%
	31/12/2015 12	bilan	31/12/2014 12	bilan	31/12/2013 12	bilan
CAPITAL	126 550.90	39.69	113 820.09	53.80	91 727.17	36.15
10200000 FONDS ASSOCIATIF	126 550.90	39.69	113 820.09	53.80	91 727.17	36.15
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	44 852.76	14.07	12 730.81	6.02	22 092.92	8.71
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 382.48	2.32				
13100000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	7 916.00	2.48				
13910000 SUBVENTION D'INV.INSCRITE CR	-533.52	-0.17				
TOTAL I	178 786.14	56.08	126 550.90	59.82	113 820.09	44.86
CONCOURS BANCAIRES COURANTS					26 709.71	10.53
51200000 CREDIT AGRICOLE					26 709.71	10.53
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	62 459.14	19.59	18 668.85	8.82	41 174.49	16.23
40199900 FOURNISSEURS CREDIT	51 587.25	16.18	10 098.21	4.77	31 442.03	12.39
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	10 871.89	3.41	8 570.64	4.05	9 732.46	3.84
DETTES FISCALES ET SOCIALES	76 366.76	23.95	60 193.32	28.45	70 014.51	27.60
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	15 113.00	4.74	14 628.00	6.91	12 921.00	5.09
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER					4 550.00	1.79
43100000 URSSAF	29 059.00	9.11	21 840.42	10.32	22 863.06	9.01
43702000 CAISSE RETRAITE /PREV	12 544.00	3.93	7 170.74	3.39	9 336.02	3.68
43703000 CRCS INTER	409.00	0.13	215.51	0.10	233.00	0.09
43704000 CAISSE CONGES SPECTACLE			1 474.63	0.70	3 410.00	1.34
43705000 FCAP	171.12	0.05	125.14	0.06	166.31	0.07
43706000 FNAS	856.00	0.27	626.00	0.30	831.00	0.33
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	5 529.00	1.73	6 001.00	2.84	6 596.00	2.60
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER					1 828.00	0.72
44400000 ETAT - IMPOT SUR LES SOCIETES	1 302.00	0.41				
44580000 TVA A REGULARISER	1 071.00	0.34				
44587100 TVA/ PDTS A RECEVOIR	2 780.17	0.87	2 343.75	1.11	2 541.55	1.00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	7 532.47	2.36	5 768.13	2.73	4 738.57	1.87
AUTRES DETTES			289.79	0.14		
46700000 CREDIT ARTISTES			289.79	0.14		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 202.50	0.38	5 845.92	2.76	1 999.00	0.79
48700000 PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	1 202.50	0.38	5 845.92	2.76	1 999.00	0.79
TOTAL IV	140 028.40	43.92	84 997.88	40.18	139 897.71	55.14
TOTAL GENERAL	318 814.54	100.00	211 548.78	100.00	253 717.80	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015	% CA	Exercice N-1 31/12/2014	% CA	Exercice N-2 31/12/2013	% CA
VENTES DE MARCHANDISES	43 833.17	12.42	24 870.44	12.94	26 406.58	10.41
70700000 PRODUITS REVENTE 20%	42 406.53	12.02	23 175.54	12.06	25 103.88	9.90
70701000 PRODUITS REVENTE 10%	985.45	0.28	1 186.36	0.62	835.14	0.33
70710000 VESTIAIRE 20%	441.19	0.13	508.54	0.26	467.56	0.18
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	309 022.50	87.58	167 360.57	87.06	227 225.47	89.59
70610000 BILLETTERIE 5.5%	284 586.83	80.65	145 445.38	75.66	203 957.12	80.41
70630000 PRESTATIONS DIVERSES 20%	6 541.09	1.85	6 225.87	3.24	6 033.91	2.38
70631000 PRESTATIONS DIVERSES 5.5%	8 052.39	2.28				
70640000 REFACTURATIONS DIVERSES 20%	2 592.99	0.73	14 599.27	7.59	15 381.36	6.06
70641000 REFACTURATIONS DIVERSES 5.5%	4 670.35	1.32				
70641100 REFACTURATIONS DIVERSES 10%	1 147.57	0.33				
70810000 CARTES ABONNEMENT 5.5%	1 431.28	0.41	1 090.05	0.57	1 853.08	0.73
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	352 855.67	100.00	192 231.01	100.00	253 632.05	100.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	433 096.20	122.74	348 659.23	181.38	428 023.69	168.76
74000000 PARTENARIATS 20%	14 989.58	4.25	11 973.63	6.23	17 252.82	6.80
74001000 SUBVENTIONS ST LO EXO	112 810.00	31.97	112 810.00	58.68	112 810.00	44.48
74002000 SUBVENTIONS CONSEIL DEPART.EXO	55 000.00	15.59	50 000.00	26.01	50 000.00	19.71
74003000 SUBVENTIONS REGION EXO	60 000.00	17.00	60 000.00	31.21	60 000.00	23.66
74004000 SUBVENTIONS DRAC EXO	75 000.00	21.26	75 000.00	39.02	75 000.00	29.57
74005000 SUBVENTIONS SACEM EXO	10 000.00	2.83	10 000.00	5.20	7 000.00	2.76
74007000 SUBVENTION DDAI MINISTERE EXO			5 000.00	2.60		
74010000 SUBVENTIONS AIDES A L'EMPLOI	9 096.62	2.58	13 875.60	7.22	11 460.87	4.52
74020000 SUBVENTIONS FESTIVAL EXO	85 000.00	24.09			85 000.00	33.51
74040000 SUBVENTIONS CNV EXO	11 200.00	3.17	10 000.00	5.20	9 500.00	3.75
REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS, TRANSF. DE CHARGES	2 613.72	0.74	1 377.36	0.72	154.21	0.06
79124000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	2 613.72	0.74	1 377.36	0.72	154.21	0.06
AUTRES PRODUITS	8 916.62	2.53	4 008.66	2.09	4 601.67	1.81
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	291.62	0.08	8.66	0.00	1.67	0.00
75810000 MECENAT	8 625.00	2.44	4 000.00	2.08	4 600.00	1.81
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	797 482.21	226.01	546 276.26	284.18	686 411.62	270.63
ACHATS DE MARCHANDISES	24 098.90	6.83	13 129.77	6.83	15 310.81	6.04
60700000 ACHATS PROD.P/ REVENTE	27 033.21	7.66	15 478.77	8.05	17 584.12	6.93
60970000 RRR/ACHATS DE REVENTE	-2 934.31	-0.83	-2 349.00	-1.22	-2 273.31	-0.90
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	646.32	0.18	1 173.41	0.61	-3 173.77	-1.25
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	646.32	0.18	1 173.41	0.61	-3 173.77	-1.25
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	398 106.83	112.82	236 104.18	122.82	345 620.93	136.27
60601000 EAU VEOLIA	375.84	0.11	346.49	0.18	332.55	0.13
60602000 GDF	6 153.69	1.74	4 538.70	2.36	9 983.16	3.94
60603000 EDF	6 144.13	1.74	6 551.57	3.41	5 415.28	2.14
60605000 PETIT OUTILLAGE	651.23	0.18	857.27	0.45	941.06	0.37
60605100 MATERIEL TECHNIQUE DIVERS	9 686.59	2.75	3 958.57	2.06	4 006.64	1.58
60607000 VETEMENTS DE TRAVAIL	939.38	0.27	520.00	0.27		
60608000 FOURNITURES DE BUREAU	1 473.78	0.42	946.84	0.49	1 504.25	0.59
60610000 ACHATS BILLETTERIE			1 470.00	0.76	1 471.80	0.58
60630000 FOURN.ENTRET. PETIT EQUIP	2 908.21	0.82	3 488.60	1.81	3 698.12	1.46
61000000 IPE MENAGE	2 749.69	0.78	2 281.93	1.19	2 234.22	0.88

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015	% CA	Exercice N-1 31/12/2014	% CA	Exercice N-2 31/12/2013	% CA
6110000 SERVICE SECURITE	15 307.61	4.34	9 115.39	4.74	14 842.51	5.85
6111000 PRESTAT. REGIE ET LUMIERE					2 737.95	1.08
6111100 PRESTATIONS ATTACHE DE PRESSE	3 500.00	0.99				
6130000 LOCATIONS MATERIELS TECHNIQUES	17 673.13	5.01	2 528.12	1.32	20 667.42	8.15
6131000 LOCATION LICENCE IV	661.23	0.19	294.05	0.15	750.00	0.30
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 274.68	0.36			1 200.00	0.47
6135000 LOCATIONS MOBILIERES	1 483.03	0.42			583.99	0.23
6150000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 390.25	0.39	1 814.61	0.94	3 734.54	1.47
6155000 BLANCHISSERIE	508.81	0.14	318.28	0.17	467.01	0.18
6156000 MAINTENANCE	1 941.97	0.55	1 318.67	0.69	1 286.71	0.51
6160000 PRIMES D'ASSURANCE	2 560.33	0.73	1 515.39	0.79	2 581.80	1.02
6180000 CACHETS ARTISTIQUES	234 920.33	66.58	131 585.71	68.45	169 137.44	66.69
6181000 DOCUMENTATION	561.74	0.16	359.45	0.19	488.35	0.19
6181100 FORMATION	875.00	0.25				
6226000 HONORAIRES	8 175.00	2.32	6 340.00	3.30	7 640.00	3.01
6226100 HONORAIRES DIVERS	80.00	0.02				
6227000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	50.00	0.01	50.00	0.03	50.00	0.02
6230000 ANNONCES PUB. RELAT.PUBLI	16 802.81	4.76	13 667.88	7.11	22 897.03	9.03
6238000 AIDE AU DEV-PROJET PEDAGO	9 860.45	2.79	10 892.33	5.67	16 651.72	6.57
6238100 CADEAUX DONS	230.46	0.07			436.05	0.17
6241000 TRANSPORT SUR ACHATS	120.52	0.03	5.42	0.00	183.58	0.07
6251000 VOYAGES ET DEPLACTS	5 465.53	1.55	4 955.93	2.58	5 831.94	2.30
6256000 RESTAURATION DES ARTISTES	25 964.62	7.36	14 701.16	7.65	26 145.84	10.31
6256100 HEBERGEMENT ARTISTES	10 675.96	3.03	6 000.13	3.12	11 717.55	4.62
6257000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	282.15	0.08	326.62	0.17	1 535.54	0.61
6260000 TELEPHONE	1 473.32	0.42	1 535.48	0.80	1 351.17	0.53
6260100 INTERNET	375.91	0.11	300.87	0.16	307.38	0.12
6261000 TIMBRES	3 302.17	0.94	2 850.31	1.48	1 796.86	0.71
6270000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	662.28	0.19	563.41	0.29	965.47	0.38
6280000 COTISATIONS	845.00	0.24			46.00	0.02
6282000 FORMATIONS DIVERSES			105.00	0.05		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	46 230.38	13.10	27 612.35	14.36	33 798.99	13.33
6312000 TAXE APPRENTISSAGE	1 271.56	0.36	1 293.03	0.67	1 309.20	0.52
6333000 FORMATION CONTINUE	3 090.10	0.88	2 619.29	1.36	2 764.77	1.09
63511500 CET	2 563.00	0.73	2 582.00	1.34	380.00	0.15
6354000 DROITS SACEM	29 343.85	8.32	16 037.40	8.34	20 627.78	8.13
63541000 TAXE CNV	9 961.87	2.82	5 080.63	2.64	7 351.77	2.90
6358000 AUTRES DROITS					1 365.47	0.54
SALAIRES ET TRAITEMENTS	210 907.53	59.77	190 589.28	99.15	203 433.24	80.21
64110000 REM.BRUTES PERMANENTS	164 603.19	46.65	158 489.86	82.45	154 177.56	60.79
64111000 REM.BRUTES INTER.ARTISTES	10 244.12	2.90	10 724.96	5.58	8 744.35	3.45
64111100 REM.BRUTES INTERMITTENTS	25 522.66	7.23	14 162.92	7.37	25 166.63	9.92
64111200 REM.BRUTES INTERV.OCC	3 893.05	1.10	1 125.08	0.59	2 973.21	1.17
64120000 COTIS. CONGES SPECTACLE	5 227.51	1.48	3 609.46	1.88	5 154.49	2.03
64121000 PROV.CONGES PAYES	485.00	0.14	1 707.00	0.89	1 817.00	0.72
64130000 PRIME EXCEPT. FESTIVAL			50.00	0.03	4 550.00	1.79
64131000 PRIME EXCEPTIONNELLE	212.00	0.06				
64140000 INDEMN.AVANTAGES DIVERS	720.00	0.20	720.00	0.37	850.00	0.34
CHARGES SOCIALES	65 298.41	18.51	60 739.60	31.60	66 391.30	26.18
64510000 COTISATIONS URSSAF	51 117.07	14.49	50 018.76	26.02	45 691.89	18.02
64532000 COTIS RETRAITE PREVOYANCE	19 627.89	5.56	18 192.52	9.46	18 542.49	7.31
64540000 COTIS. CRCS INTERMITTENT	3 078.71	0.87	1 975.25	1.03	2 454.96	0.97

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2014 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2013 12	% CA
64550000 COTISATIONS FCAP	511.20	0.14	472.72	0.25	477.37	0.19
64560000 COTISATIONS FNAS	2 555.99	0.72	2 363.78	1.23	2 388.05	0.94
64581000 PROV CHARGES/CP	-472.00	-0.13	-595.00	-0.31	1 661.00	0.65
64583000 PROV. CHARGES SUR PRIME			-1 828.00	-0.95	1 828.00	0.72
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	773.55	0.22	677.57	0.35	671.54	0.26
64900000 PRODUIT D'IMPOT CICE	-11 894.00	-3.37	-10 538.00	-5.48	-7 324.00	-2.89
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 357.40	1.80	5 162.09	2.69	4 726.75	1.86
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	1 249.16	0.35	1 576.73	0.82	1 167.74	0.46
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	5 108.24	1.45	3 585.36	1.87	3 559.01	1.40
AUTRES CHARGES	930.86	0.26	265.94	0.14	1.49	
65160000 DROITS D'AUTEUR ET DE REPROD.	759.50	0.22	225.00	0.12		
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	171.36	0.05	40.94	0.02	1.49	0.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	752 576.63	213.28	534 776.62	278.19	666 109.74	262.63
RESULTAT D'EXPLOITATION	44 905.58	12.73	11 499.64	5.98	20 301.88	8.00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	715.66	0.20	706.17	0.37	1 727.17	0.68
76800000 AUTR. PRODUITS FINANCIERS	715.66	0.20	706.17	0.37	1 727.17	0.68
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	715.66	0.20	706.17	0.37	1 727.17	0.68
RESULTAT FINANCIER	715.66	0.20	706.17	0.37	1 727.17	0.68
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	45 621.24	12.93	12 205.81	6.35	22 029.05	8.69
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	533.52	0.15	525.00	0.27	134.35	0.05
77500000 PRODUITS CES.ELTS D'ACTIF					134.35	0.05
77520000 PRDTS CESSIONS IMMOS CORPOR.			525.00	0.27		
77700000 QP SUBVENTION INV.VIREE AU CR	533.52	0.15				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	533.52	0.15	525.00	0.27	134.35	0.05
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS EN CAPITAL					70.48	0.03
67500000 VAL.COMPTA.ELTS ACTIF CED					70.48	0.03
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES					70.48	0.03
RESULTAT EXCEPTIONNEL	533.52	0.15	525.00	0.27	63.87	0.03
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 302.00	0.37				
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	1 302.00	0.37				
TOTAL DES PRODUITS	798 731.39	226.36	547 507.43	284.82	688 273.14	271.37
TOTAL DES CHARGES	753 878.63	213.65	534 776.62	278.19	666 180.22	262.66
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	44 852.76	12.71	12 730.81	6.62	22 092.92	8.71

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 318 814.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 797 482.21 Euros et dégageant un excédent de 44 852.76 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 11 894 € La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE a participé à l'embauche de deux salariés en CDI ainsi qu'à une nouvelle embauche en CDD sur 2015.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 244		237
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 637		42 711
Emballages récupérables et divers	8 190		
TOTAL	87 827		42 711
Prêts, autres immobilisations financières			50
TOTAL			50
TOTAL GENERAL	95 071		42 998

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 481	7 481
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 295	121 052	121 052
Emballages récupérables et divers			8 190	8 190
TOTAL		1 295	129 242	129 242
Prêts, autres immobilisations financières			50	50
TOTAL			50	50
TOTAL GENERAL		1 295	136 773	136 773

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 482	1 249		6 732
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 037	4 200	1 295	75 941
Emballages récupérables et divers	5 431	908		6 340
TOTAL	78 468	5 108	1 295	82 281
TOTAL GENERAL	83 951	6 357	1 295	89 013

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 249				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 200				
Emballages récupérables et divers	908				
TOTAL	5 108				
TOTAL GENERAL	6 357				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50	50	
Impôts sur les bénéfices	11 894	11 894	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 828	14 828	
Débiteurs divers	27 767	27 767	
Charges constatées d'avance	6 001	6 001	
TOTAL	60 540	60 540	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	62 459	62 459		
Personnel et comptes rattachés	15 113	15 113		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 568	48 568		
Impôts sur les bénéfices	1 302	1 302		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 851	3 851		
Autres impôts taxes et assimilés	7 532	7 532		
Produits constatés d'avance	1 203	1 203		
TOTAL	140 028	140 028		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel sur 1 an	792	100.00
Logiciel sur 3 ans	4 874	33.33
Licence	1 815	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Autres immobilisations corpor.	Linéaire	5 ans
Matériel scénique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	27 312
Total	27 312

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 872
Dettes fiscales et sociales	28 174
Total	39 046

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 001
Total	6 001
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 203
Total	1 203

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	2	
Employés	4	
Total	6	

Valorisation des contributions volontaires

L'annexe "Détail des contributions volontaires en nature" est renseignée lors des années "Festival".

Elle se décompose ainsi :

31/12/2015 : Communication Ville de Saint-Lô	16 235 €
Communication Conseil Départemental	16 000 €
Dépense de communication Région Basse Normandie	2 440 €
Locations diverses de matériel Ville de Saint-Lô	1 157.88 €
Dépenses diverses de matériel Ville de Saint-Lô	2 352.22€

Soit un total de 38 185.10€

31/12/2014 : Néant

31/12/2013 : Communication Ville de Saint-Lô	15 062 €
Communication Conseil Général de la Manche	13 150 €
Dépense de communication Région Basse Normandie	1 800 €
Locations diverses de matériel Ville de Saint-Lô	4 961.68 €

Soit un total de 34 973.68 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	3 795
30 à 39 ans	21 à 30 ans	1 757
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		5 552

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans à l'initiative du salarié
- turn over faible
- taux d'inflation : 1%
- taux d'actualisation : 1%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité	2 775	2 777	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Informations complémentaires (CICE)	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Autres immobilisations incorporelles	14
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	15
Produits à recevoir	15
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	16
Valorisation des contributions volontaires	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ASS. ECRAN SONIQUE

PLACE DU CHAMP DE MARS

BP 330

50010 SAINT LO CEDEX

AUTRES ETATS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20500000 LOGICIELS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	LOGICIEL CIEL COMPTABILITE	238.00	240406	L 100.00	238.00		238.00		
00003 000	LOGICIELS OFFICE 2007 *2	317.28	310809	L 100.00	317.28		317.28		
00004 000	LOGICIEL SPAIECTACLE PAIE	890.00	140110	L 33.33	890.00		890.00		
00005 000	LICENCE LOG. SATORI BILLETTERIE	1 815.00	120210	L 20.00	1 773.66	41.34	1 815.00		
00006 000	LOGICIEL PRO TOOLS	473.24	050912	L 33.33	366.30	106.94	473.24		
00007 000	LOGICIEL OFFICE MAC 2011	208.19	050912	L 33.33	161.15	47.04	208.19		
00008 000	LOGICIEL ADOBE PHOTOSHOP	918.90	050912	L 33.33	711.26	207.64	918.90		
00009 000	LOGICIEL ADOBE ILLUSTRATOR	781.77	050912	L 33.33	605.11	176.66	781.77		
00024 000	FORMAIL LOGICIEL CREATION PAO	1 601.64	180314	L 33.33	419.69	533.88	953.57	648.07	
00029 000	FORMAIL MICROSOFT HOME BUSINESS 2013	237.07	050615	L 100.00		135.66	135.66	101.41	
Totaux compte : 20500000		7 481.09			5 482.45	1 249.16	6 731.61	749.48	

Compte : 21800000 AUTRES IMMOB. CORPORELLES

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	VITRINE REFRIGERANTE	760.00	080306	L 20.00	760.00		760.00		
00002 000	INSTALLATION VIDEO SURVEILLANCE	2 889.66	301106	L 20.00	2 889.66		2 889.66		
00003 000	3 CAMERAS POUR VIDEO SURVEILLANCE	1 320.00	100511	L 20.00	961.40	264.00	1 225.40	94.60	
00004 000	LAVE VAISSELLE - CF CUISINES	1 839.32	080713	L 20.00	544.64	367.86	912.50	926.82	
00005 000	PLAN TRAVAIL COMPTOIR BAR-LEJAMTEL	634.46	301013	L 20.00	148.39	126.89	275.28	359.18	
00025 000	CF CUISINES FOUR/CONFECTION 4 NIVEAUX	746.90	240214	L 20.00	127.39	149.38	276.77	470.13	
Totaux compte : 21800000		8 190.34			5 431.48	908.13	6 339.61	1 850.73	

Compte : 21830000 MATERIEL SCENIQUE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	DIVERS MATERIELS DE REPETITION	3 000.00	010105	L 33.33	3 000.00		3 000.00		
00002 000	AMPLI PWM DIGAM 5000 2X750W/80HM	3 689.96	010105	L 20.00	3 689.96		3 689.96		
00003 000	AMPLI PWM D2002 2X600/4 OHMS UN	4 023.58	010105	L 20.00	4 023.58		4 023.58		
00004 000	AMPLI PWM AD 4500 4X520W /4 OHMS	2 170.02	010105	L 20.00	2 170.02		2 170.02		
00005 000	ENCEINTES COAXIALES ACT/PASS MOT	7 750.08	010105	L 20.00	7 750.08		7 750.08		
00006 000	ENCEINTES COAXIALES PASS HP12 MO	9 568.00	010105	L 20.00	9 568.00		9 568.00		

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21830000 MATERIEL SCENIQUE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00007 000	LLC112 UNITE CONTROLE L ACCOUSTI	3 566.47	010105	L 20.00	3 566.47		3 566.47		
00008 000	RENFORTS GRAVE CHBRE DBLE LA SBL	2 870.40	010105	L 20.00	2 870.40		2 870.40		
00009 000	MULTIPAIRES 24 VOIES	3 558.10	010105	L 20.00	3 558.10		3 558.10		
00010 000	AMPLI PWM AD4500 4X520/4 OHMS	5 139.76	010105	L 20.00	5 139.76		5 139.76		
00011 000	CONSOLE 01V YAMAHA FLYHT CARTE A	2 250.62	010105	L 20.00	2 250.62		2 250.62		
00012 000	ENSEMBLE DE MICROS	3 469.06	010105	L 20.00	3 469.06		3 469.06		
00013 000	SAM DECOUPES BARRES ACL	3 567.67	250706	L 20.00	3 567.67		3 567.67		
00014 000	AUDIOTECH MULTIPAIRES ET ACCESSO	1 890.58	281206	L 20.00	1 890.58		1 890.58		
00015 000	MICRO NEUMANN KM 184 SAMMUSIC	650.92	190908	L 20.00	650.92		650.92		
00016 000	REGIE 2 PLATINES ET TABLE	1 550.00	100107	L 20.00	1 550.00		1 550.00		
00018 000	ALTAIR CENTRALE INTERCOM 2 VOIES	976.66	240409	L 20.00	976.66		976.66		
00019 000	ARMOIRE ELECTRIQUE -AUDIOTECH	1 360.34	191109	L 20.00	1 360.34		1 360.34		
00020 000	KIT 4MTD 115- RETOUR SON OCC.	3 600.00	300312	L 20.00	1 982.00	720.00	2 702.00	898.00	
00021 000	STROBOSCOPE MARTIN 1500W DMX	679.96	220512	L 20.00	354.71	135.99	490.70	189.26	
00022 000	AMPLI DIGITAL POWERSOFT 2*3500W OCC	1 000.00	231112	L 20.00	421.11	200.00	621.11	378.89	
00023 000	MACHINE A BROUILLARD-CONTACT Réintégration au résultat	859.65	280113	L 20.00	330.97 134.32	171.93 69.77	502.90	356.75	
00026 000	GALA EVENTS AMPLIFICATEUR	556.27	071014	L 20.00	25.96	111.25	137.21	419.06	
00027 000	ADH AMPLIFICATEUR	627.15	091014	L 20.00	28.57	125.43	154.00	473.15	
00031 000	AUDIOLITE MULTIPAIRES KLOTZ	1 558.01	190115	L 20.00		296.02	296.02	1 261.99	
00032 000	MELPOMEN MARTIN/MAC AURA PROJECTEUR	15 580.00	310815	L 20.00		1 047.32	1 047.32	14 532.68	
00033 000	SAM 1 KIT SHURE OCCASION	1 590.00	301215	L 20.00		0.88	0.88	1 589.12	
00034 000	SAM VIDEOPROJECTEUR NEUF	6 098.66	301215	L 20.00		3.39	3.39	6 095.27	
00035 000	JSF VIDEOPROJECTEURS	14 464.00	301215	L 20.00		8.04	8.04	14 455.96	
00036 000	APS PROCESSEUR OCCASION	1 400.00	090315	L 20.00		227.11	227.11	1 172.89	
00037 000	SAM PONT ARRIERE OCCASION	850.00	301215	L 20.00		0.47	0.47	849.53	
Totaux compte : 21830000		109 915.92			64 195.54	3 047.83	67 243.37	42 672.55	

Compte : 21831000 MATERIEL BUREAU ET INFO.

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00003 000	MICRO FUJITSU SIEMENS UC ESPRIMO	709.71	091107	L 20.00	709.71		709.71		
	Rebut	709.71-					709.71-		311215
00004 000	2 PC PORTABLES MSI MEGABOOK	1 139.32	310809	L 33.33	1 139.32		1 139.32		
00005 000	STANDARD AXIANS	2 057.26	100309	L 20.00	2 057.26		2 057.26		
00006 000	PC PORTABLE MSI CR-700-024FR	705.18	060210	L 33.33	705.18		705.18		
00007 000	IMPRIMANTE SATORI BILLETTERIE	1 250.00	120210	L 20.00	1 221.53	28.47	1 250.00		
00008 000	PC PORTABLE OCC. MSI M670	292.64	130710	L 100.00	292.64		292.64		
	Rebut	292.64-					292.64-		311215

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21831000 MATERIEL BUREAU ET INFO.

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00010 000	PC PORTABLE APPLE MACBOOK	2 089.46	260712	L 20.00	1 015.71	417.89	1 433.60	655.86	
00011 000	PC PORTABLE ASUS X55A-FORMAIL	510.78	280813	L 33.33	228.43	170.26	398.69	112.09	
00028 000	FORMAIL PC PORTABLE ASUS GEFORCE	1 233.88	120314	L 20.00	198.11	246.78	444.89	788.99	
00030 000	FORMAIL 1 ORDINATEUR LENOVO	669.84	050615	L 33.33		127.77	127.77	542.07	
00038 000	WEEZEVENT APPLE IPOD DOUCHETTE	500.00	130115	L 33.33		161.11	161.11	338.89	
Totaux compte : 21831000		10 155.72			7 567.89	1 152.28	7 717.82	2 437.90	

Compte : 21840000 MOBILIER

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	MEUBLE BAS	430.00	220906	L 20.00	430.00		430.00		
00002 000	PLAN DE TRAVAIL	293.02	270906	L 20.00	293.02		293.02		
00003 000	4 PLANS DE TRAVAIL	293.02	291206	L 20.00	293.02		293.02		
	Rebut	293.02-					293.02-		311215
00004 000	ARMOIRE METALLIQUE	257.14	291206	L 20.00	257.14		257.14		
Totaux compte : 21840000		980.16			1 273.18		980.16		

Compte : 27510000 DEPOT DE GARANTIE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00039 000	FOLLIOU DEPOT DE GARANTIE GARAGE	50.00	311215	N 0.00				50.00	
Totaux compte : 27510000		50.00						50.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
95 071.02		42 997.58		42 997.58	1 295.37		1 295.37	136 773.23

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
83 950.54	6 357.40			6 357.40	1 295.37	89 012.57		

REINTEGRATIONS FISCALES		
Amort. antérieurs	Dotations de l'exercice	Total
134.32	69.77	204.09

ASS. ECRAN SONIQUE

PLACE DU CHAMP DE MARS

BP 330

50010 SAINT LO CEDEX

DOSSIER FISCAL



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ASS. ECRAN SONIQUE	PLACE DU CHAMP DE MARS BP 330 50010 SAINT LO CEDEX
SIRET	
4 0 3 3 9 7 9 1 2 0 0 0 1 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)							
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	8 682	Déficit		
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>
---	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
 Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CECOM Experts-comptables ZA LA CROIX CARREE 50180 AGNEAUX Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 17/02/2016 Lieu SAINT LO CEDEX Qualité et nom du signataire: DIRIGEANT Signature D'APRIGNY NICOLAS
Tél:	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise ASS. ECRAN SONIQUE

du 01/01/2015

Adresse PLACE DU CHAMP DE MARS BP 330 50010 SAINT LO CEDEX

au 31/12/2015

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	42 388
Total	42 388

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2015 (total col.9 + total col.10) ⑪	42 388	- de l'exercice 2015 ⑪	34 261
- de l'exercice précédent ⑪	19 984	- de l'exercice précédent ⑪	
Nom et qualité du signataire		A <u>SAINT LO CEDEX</u> le <u>17/02/2016</u>	
D'APRIGNY NICOLAS DIRIGEANT		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : **ASS. ECRAN SONIQUE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **PLACE DU CHAMP DE MARS** **50010 SAINT LO CEDEX** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **4 0 3 3 9 7 9 1 2 0 0 0 1 1** Néant *

				Exercice N clos le, 31/12/2015		N-1 31/12/2014	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA						
	AB		AC				
	CX		CQ				
	AF	7 481	AG	6 732	749	1 762	
	AH		AI				
	AJ		AK				
	AL		AM				
	AN		AO				
	AP		AQ				
	AR		AS				
	AT	129 242	AU	82 281	46 961	9 359	
	AV		AW				
	AX		AY				
	CS		CT				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CU		CV			
BB			BC				
BD			BE				
BF			BG				
BH		50	BI		50		
TOTAL (II)		136 773	89 013	47 761	11 120		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BL		BM				
	BN		BO				
	BP		BQ				
	BR		BS				
	BT	4 658	BU		4 658	5 304	
	BV		BW			2 215	
STOCKS *	BX		BY				
	BZ	54 489	CA		54 489	46 752	
	CB		CC				
	CD		CE				
CREANCES	CF	205 906	CG		205 906	135 158	
	CH	6 001	CI		6 001	11 000	
	TOTAL (III)		271 054	CK		271 054	200 428
DIVERS	CW						
	CM						
	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		407 827	89 013	318 815	211 549	
Comptes de régularisation							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif* (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		407 827	89 013	318 815	211 549		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **50** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUE

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.26...5.51.....)	DA 126 551	113 820
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 44 853	12 731
	Subventions d'investissement	DJ 7 382	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 178 786	126 551
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 62 459	18 669
	Dettes fiscales et sociales	DY 76 367	60 193
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	290
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 1 203	5 846
TOTAL (IV)	EC 140 028	84 998	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 318 815	211 549	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 140 028	84 998	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUE

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	43 833	FB	FC	43 833	24 870	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE	FF		
			FG	309 023	FH	FI	309 023	167 361
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	352 856	FK	FL	352 856	192 231	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	433 096	348 659	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	2 614	1 377	
	Autres produits (1) (11)				FQ	8 917	4 009	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	797 482	546 276
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	24 099	13 130	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	646	1 173	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	398 107	236 104	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	46 230	27 612	
	Salaires et traitements*				FY	210 908	190 589	
	Charges sociales (10)				FZ	65 298	60 740	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	6 357	5 162
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	931	266	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	752 577	534 777	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	44 906	11 500	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	716	706	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	716	706	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	716	706	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	45 621	12 206	

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUENéant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	534		525	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	534		525	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	534		525	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 302			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	798 731		547 507	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	753 879		534 777	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	44 853		12 731	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 614		1 377	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	760		225	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
QUOTE PART SUBV. INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTT				534		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Designation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUE										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		5				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	7 244	KE		KF		237		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX			
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	79 637	LC		LD		42 711	
		Emballages récupérables et divers *					LE	8 190	LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	87 827	LO		LP		42 711		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
Autres participations					8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		50			
TOTAL IV					LQ		LR		LS		50			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	95 071	ØH		ØJ		42 998			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						par virement de poste à poste		3		4				
						1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	7 481	LW	7 481	1X	7 481	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agenct et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct, aménagements divers					IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW	1 295	MS	121 052	MT	121 052	MU	121 052
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV	8 190	MW	8 190	MX	8 190	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
TOTAL III					IY	1 295	NG	129 242	NH	129 242	NI	129 242		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	50	2F	50	2G	50	
	TOTAL IV					I3		NJ	50	NK	50	2H	50	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	1 295	ØL	136 773	ØM	136 773		

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUE

Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 482	PF	1 249	PG		PH	6 732
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Autres	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	73 037	QM	4 200	QN	1 295	QO	75 941
	Emballages récupérables et divers	QP	5 431	QR	908	QS		QT	6 340
TOTAL III	QU	78 468	QV	5 108	QW	1 295	QX	82 281	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	83 951	ØP	6 357	ØQ	1 295	ØR	89 013	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I														
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II														
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. techniques mat. et outillage	Inst.gales.agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
	Autres immobilisations corporelles	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Emballages récup.et divers	W6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL IV														
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	50	UV	50	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	11 894		11 894				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	14 828		14 828				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	27 767		27 767				
	Charges constatées d'avance			VS	6 001		6 001				
	TOTAUX			VT	60 540	VU	60 540	VV			
	RENVOS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		62 459		62 459					
Personnel et comptes rattachés		8C		15 113		15 113					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		48 568		48 568					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 302		1 302					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 851		3 851					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	7 532		7 532					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L		1 203		1 203					
TOTAUX		VY		140 028	VZ	140 028					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>ASS. ECRAN SONIQUE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>			
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA	44 853	
			de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		XE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	1 302	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								TOTAL I		WR	46 155
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées aux taux de 0 %						WH		
			- imposées aux taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				XA	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
	Majoration d'amortissement *										
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagee par le report en arriere du déficit *		ZI		XG	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	11 894
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		34 261				XJ	
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		8 682		XO		25 579	

Désignation de l'entreprise : <u>ASS. ECRAN SONIQUE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	25 579	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	25 579	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	20 642	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	4 PLANS DE TRAVAI	293	293		
	2	PC PORTABLE OCC .	293	293		
	3	MICRO FUJITSU SIE	710	710		
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

(A) (B) (C)
(ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUENéant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUENéant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ASS. ECRAN SONIQUENéant *Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015 Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	43 833
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	309 023
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	433 096
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	8 917
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 614
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	797 482

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	24 099
Variation de stock (marchandises)	OO	646
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	377 015
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	19 858
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	931
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	422 549

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	374 933
-----------------------------	-------------------	----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	282 285
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	352 856
Période de référence	GY	01/01/2015
Date de cessation	HR	31/12/2015

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ASS. ECRAN SONIQUE

PLACE DU CHAMP DE MARS

BP 330

50010 SAINT LO CEDEX

ANNEXES FISCALES

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS

De l'année 2015

Désignation de l'entreprise	ASS. ECRAN SONIQUE	Néant	<input type="checkbox"/>
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés		Cocher la case	<input type="checkbox"/>
Dénomination de la société mère			
N° SIREN	4 0 3 3 9 7 9 1 2	PME au sens communautaire	Cocher la case <input checked="" type="checkbox"/>
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6.0%] + [ligne 2 x 6.0%] x 100/90 + ligne 3)			11 894
		Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1)		1	194 372
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)		2	34 755
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		3	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés			
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage			
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)			
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement			
Crédit d'impôt cinéma international			
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières			
Autre créances non reportables et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Crédit d'impôt pour investissement en Corse			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche			
Autres créances reportables			

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées.

Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et de 7,5 % pour les entreprises situées dans les départements d'outre-mer (rémunérations versées en 2015).

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n° 2069-RCI-SD.

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	